

Maxime DUBOIS

De: Sylvie Serre <sylvie.serre@cnpf.fr>
Envoyé: jeudi 27 avril 2023 16:29
À: christelle.rual@mairie-chamberet.fr; sandrine.delamour@ccv2m.fr
Cc: Maxime DUBOIS
Objet: Modification N°2 PLU Chamberet

Mesdames, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L.132-7 et L.132-9 du Code de l'Urbanisme, vous nous avez notifié, avant l'enquête publique, le projet de modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Chamberet (19). Nous vous en remercions.

Après lecture des documents, nous n'avons trouvé qu'une requalification d'un espace un peu boisé (2000m²) en espace vert et une habitation dans le programme PVD (Petite Ville de Demain), ainsi qu'une requalification sur un accès d'une maison. Ceci n'engendre pas de modification conséquente sur l'aspect forestier, aussi le CRPF donne un **avis favorable** au projet de modification n°2 de la commune de Chamberet.

Nous vous prions de recevoir, Mesdames, Monsieur, nos sincères salutations.

P/o le Directeur-Adjoint du CNPF Nouvelle-Aquitaine,

Pierre Beaudesson,

L'ingénieur de la Corrèze,

Grégoire Gonthier

--

Sylvie SERRE

Secrétaire Assistante
Nouvelle-Aquitaine - Antennes de la Corrèze

Maison du Pôle Bois - Avenue du Dct Schweitzer - 19000 TULLE
1 rue de Soudeilles - 19300 EGLETONS
Portable : 06 98 29 58 32
Tél. : 05 55 21 55 84 - 05 55 93 96 50
www.nouvelle-aquitaine.cnpf.fr

